

PARIS AIDE AUX VICTIMES

12 rue Charles FOURIER
75013 PARIS
Email : secretariat@pav75.fr
Tel : 01-87-04-21-39



LE PSYCHOTRAUMATISME

10 janvier 2024

Connaitre, repérer, identifier les signes cliniques d'un traumatisme

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des apprenants

- Psychologues

Prérequis

Accessibilité et délais d'accès

Accessible aux personnes en situation de handicap

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- - Connaître et repérer les signes cliniques d'un traumatisme récent
- - Identifier les signes cliniques d'un traumatisme ancien et notamment d'un traumatisme complexe
- - Connaître les freins à la révélation de ces traumatismes, les principes de leur écoute
- - Connaître les conduites à tenir sur le plan psychologique et le plan légal
- - Connaître les psychothérapies adaptées et validées pour ces traumatismes et les orientations

Contenu de la formation

- - Le psychotraumatisme
 - • Définition, classification
 - • Approche clinique
 - • Évolution
 - • Facteurs de risque
- - Le traumatisme complexe
 - • Définition et signes clinique
 - • Évolution
- - La prise en charge
 - • Éléments du cadre légal
 - • Les règles de l'écoute et de la prise en charge du psychotraumatisme
 - • Les spécificités de l'écoute du psychotraumatisme
 - • Les orientations

PARIS AIDE AUX VICTIMES

12 rue Charles FOURIER
75013 PARIS
Email : secretariat@pav75.fr
Tel : 01-87-04-21-39



Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Carole DAMIANI - Directrice de Paris Aide aux Victimes — c.damiani@pav75.fr
Corinne LIBERT — assistante de direction — secretariat@pav75.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques
- Analyses de situations concrètes (cas pratiques)
- Échanges avec les participants à partir de leurs expériences
- Salle de formation dédiée

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Auto-évaluation des connaissances avant la formation
- Évaluation des acquis à chaud après la formation
- Évaluation des acquis et leurs éventuelles applications 30 jours après la formation
- Certificat de réalisation de la formation
- Certificat d'assiduité de la formation

Nous consulter pour les dates que nous adaptons à chaque entreprise. Tarif sur devis.